



Travail , propos sur un site google map

Par tonia

Bonjour, voila j'ai eu le malheur d'écrire sur le site google map que j'attendrais de démissionner pour dire (où ne rien dire) sur ce que je pensais sur le lieu, j'aurais été à l'encontre des lois de mon contrat et pourtant j'ai une enquête de mon travail sur mon propos, qu'est ce que je risque? merci d'avance, bien à vous.

Par morobar

Bonjour,

qu'est ce que je risque

* une remontrance

* un avertissement

* une mise à pied

* un licenciement pour cause réelle et sérieuse

* un licenciement pour faute grave.

ON n'en sait pas assez sur le dossier pour vous calrr sur l'échelle des sanctions dont dispose votre employeur.